

CONGO BELGE

Service des
Télécommunications

Arrivé à



à 09 h. 20 m.

~~REC'D~~ TÉLÉGRAMME
Mod. 2/T

Voie d'acheminement :

aff =

Indications de service taxées :

Adresse :

territoire ruhengeri

Explication des abréviations
admis pour les indications
de service.

D	urgent
RP	réponse payée
CR	accusé de réception
LC	télégramme différé
NLT	lettre - télégramme
TC	collationnement

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940)

Déposé à Kigali le 27 à 15 h. 35 m. N° 416 38/37

no 0621/ai territorial jasperis attendant
Kibuye arrivera ruhengeri vingt et un au matin
stop poche doit se trouver sur place
et lui donner indications tenue
tenue comptabilité e a c stop obligeance
rester logement pour jasperis stop

resident dessaint

Ruhengeri



4652